

COMMUNE DE CORNOD

COMpte-rendu sommaire du conseil municipal seance du 18 juillet 2024 à 19h00

Absents excusés : Laurent UNY

Invité : Olivier LUCHEM

➤ Approbation de la séance du 11 Avril 2023

➤ Renouvellement de la convention informatique du SIDEC :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention SIDEC.

➤ Sortie liste captage prioritaire SDAGE :

Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la sortie de la liste des captages prioritaires concernant la source du Mont Olivet.

➤ Relevés compteur d'eau :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que le relevé des compteurs d'eau sera effectué par Jean Marc DELORME concernant la commune de THOREGNA, Pierre BISANCON pour la commune de TURGON, Paul MERMET-GALLAY pour la commune de SANTHONNAX et Olivier LUCHEM pour CORNOD et VILLETTTE.

➤ Questions diverses :

- Commerce : une subvention de 22 500 euros a été octroyée par la sous-préfète de Saint Claude, qui s'ajoute aux 20 000 euros accordés par TERRE D'EMERAUDE.
- Salle des fêtes + commerce :
Le matériel est vieillissant.
Le conseil municipal demande qu'un commercial puisse venir pour estimer le coût et le matériel à prévoir (four - armoire frigorifique - congélateur - casseroles etc...)
- Foyer Animation CORNOD :
Le Président du Foyer d'animation de CORNOD demande la disposition de la salle des fêtes pour la création d'un atelier « loisirs créatifs » à partir de septembre 2024, un lundi par mois.
Le conseil, à l'unanimité, donne son accord.
- Fibre :
Suite à la réunion du 17 juillet 2024, Pierre explique la mise en place de 3 poteaux à THOREGNA, 4 poteaux à TURGON, 1 poteau à LA CARRONNIERE, 1 poteau AU LAC et 1 poteau à VILLETTTE.
- Four de THOREGNA :
Monsieur le Maire indique que le four de THOREGNA a été réparé pour un coût de 1 815 euros.
Pierre BISANCON a fourni des flyers à afficher et à distribuer pour la bonne utilisation du four (consignes).

- Chemins ravinés :

Le Conseil, à l'unanimité, a validé le devis de l'entreprise TELLA ENVIRONNEMENT. Une première remise en état sera effectuée cette année sur 3 chemins « chemin des moncey » « chemin dur fort prussien » et « chemin santhonnax ». L'entretien des autres chemins sera prévu dans les prochains budgets.

- VITESSE EXCESSIVE :

Le Conseil, à l'unanimité, évoque une trop grande vitesse dans les zones habitées de la commune (tracteurs, voitures). Il est demandé à tout le monde plus de vigilance afin d'éviter un drame. Passage à 30 km /h envisagé.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Cornod, le 18 juillet 2024
Le Maire, ANDREY Patrick

Vu pour être affiché le 09 mai 2022 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général de Collectivités Territoriales.